



# JE PRENDS MA LICENCE



**Francis Didier  
Président  
de la Fédération  
Française  
de Karaté  
et Disciplines  
associées**

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Cher adhérente, cher adhérent,

Forte de ses 242 000 licenciés, notre fédération figure parmi les plus importantes du mouvement sportif français et occupe depuis toujours une place privilégiée au classement du karaté mondial et européen. Aujourd'hui, malgré les considérables progrès de nations émergentes dans le karaté, nous mettons tout en œuvre pour conserver notre place sur les podiums mondiaux et européens. Les prochains championnats d'Europe séniors seront organisés en juin 2016 à Montpellier et la fédération compte sur le soutien de toutes ses structures et de tous ses licenciés pour figurer une nouvelle fois au palmarès des nations. Dans les disciplines associées, l'équipe de France de Vovinam Viet Vo Dao est classée au 2<sup>e</sup> rang mondial et, pour notre 1<sup>ère</sup> participation à des Championnats du monde de Tai Chi Chuan, nos compétiteurs ont réalisé de très honorables places.

Mais ce qui fait la véritable force de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées c'est surtout l'implication permanente de ses enseignants qualifiés et les milliers de bénévoles qui assurent l'encadrement et l'animation des clubs.

Ce livret «*Je prends ma licence*» est destiné à vous présenter les informations nécessaires à l'obtention de votre licence auprès de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées. La licence est un espace de droit et de protection. Elle marque votre adhésion aux activités de la FFKDA, issues de la délégation de pouvoir accordée par le Ministère en charge des Sports. Elle vous donne accès aux compétitions, aux examens de grades, aux stages techniques ainsi qu'aux formations diplômantes permettant d'enseigner à titre bénévole (DAF, DIF) mais aussi contre rémunération grâce au certificat de qualification professionnelle (CQP) ou aux diplômes d'Etat (DEJEPS/DESJEPS). Votre licence fédérale vous couvre dans le cadre de la pratique de votre discipline ou de l'exercice de vos activités bénévoles si vous avez adhéré à l'assurance «garanties de base accidents corporels» proposée par la FFKDA. Pour rappel, les dirigeants des associations affiliées bénéficient également d'une assurance RC dirigeants.

## MA DEMANDE DE LICENCE EN 4 POINTS

- 1 Je lis attentivement les informations de ce livret et je complète en majuscules d'imprimerie ma «*demande de licence*» (p. 5).
- 2 Je signe personnellement ma demande (*signature du représentant légal pour les mineurs*).
- 3 Je remets ma demande à mon club et je conserve l'ensemble du livret.
- 4 Mon club l'enregistre auprès de la fédération (FFKDA) et valide ma carte-licence par apposition de mon étiquette autocollante 2015-2016.

## LES PARTENAIRES DE LA F.F.K.D.A.





# LES DISCIPLINES FÉDÉRALES ET STYLES

## KARATÉ DO

style	code
Full Contact	KFC
Gojo Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kyokushinkai	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokai	SHOK
Shotokan	SHOT
Shukokai	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté -do	KARA

## KARATÉ JUTSU

Bâton Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
Genbudo	GEN
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Tai-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Shidokan	SHID
Shindokai	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Tai-Do	TD
Tai-Jitsu	TAI
Tai Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style/discipline de karaté-jutsu	KAJT

## DISCIPLINES ASSOCIÉES

Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	AMSA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Pencak Silat	SILA
Yoseikan Budo	YOS
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Qi-Gong	QGNG
Autre style ou discipline associée	ASS

## HANDI FFKDA

Tous styles	HANDI
-------------	-------

# INFORMATIONS

## VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si la demande est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFKDA, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFKDA (textes officiels disponibles sur le site [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), rubrique « Juridique »).

## CERTIFICAT MÉDICAL

En application des articles L.231-2 et suivants du code du sport, en cas de souscription d'une licence sportive, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la pratique du karaté et des disciplines associées. Ce certificat

médical doit être établi au plus tôt 60 jours avant le début de la saison.

## LOI DU 6 JUILLET 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FFKDA. En application de la loi du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : [licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de la FFKDA ou de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

# ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

**Les garanties sont consultables sur le site [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFKDA. La notice d'assurance et le bulletin SPORTMUT FFKDA sont lus par l'adhérent avant la signature de la demande de licence.**

✓ **Responsabilité civile :** l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFKDA. auprès de ALLIANZ par l'intermédiaire de MDS Conseil.

✓ **Accident corporel :** la FFKDA. met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « accident corporel ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFKDA. auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans la notice d'assurances.

La FFKDA. informe le licencié que le prix de la garantie de base « accident corporel » s'élève à 0,75 € TTC quel que soit l'âge.

✓ **Options complémentaires :** Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurances, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFKDA est également téléchargeable sur le site [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr) rubrique « assurances ».

## EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr) ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave :

Tél : +33 1 45 16 65 70 ; Fax : +33 1 45 16 63 92 ;  
télèx : 261 531

## ✓ Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David – 75782 Paris Cedex 16  
Tél. 01 53 04 86 19 – Fax : 01 53 04 86 87  
Mail : [contact@grpmds.com](mailto:contact@grpmds.com)  
N° ORIAS FFKDA : 1005 4869

*Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. Mutuelle immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n°422 801 910.*

# DEMANDE DE LICENCE 2015-2016

➤ **Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - A REMETTRE A VOTRE CLUB**

➤ Club

**RENOUVELLEMENT DE LICENCE**

En cas de **modifications** concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

**ADRESSE MAIL**

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.

**EN CAS DE RENOUVELLEMENT :**  
Collez dans cette case votre étiquette de demande de renouvellement de licence

*En l'absence d'étiquette de renouvellement et si vous avez déjà été licencié(e), indiquez ci-dessous votre n° de licence et vos NOM et Prénom*

Les informations relatives à la notice d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

➤ **NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) : M.  Mme  Mlle

▼ NOM  ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année  **Important !** Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.

▼ N°  ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.  ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Etage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu dit  ▼ Code postal  ▼ Commune

▼ Téléphone 1  ▼ Téléphone 2  ▼ Code style (voir p. 3)

➤ Adresse e-mail du licencié ou de son représentant légal (**IMPORTANT : merci d'écrire très lisiblement EN MAJUSCULE**)  @

➤ **LE SOUSSIGNE DECLARE**

- **Adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA.
- Régler la somme de **36 € TTC** (licence : 35,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC).
- **Avoir pris connaissance, page 4 ou sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), des informations relatives :** aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 juillet 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :  Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

- **Refuser d'adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA ; **dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.**
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 35,25 € TTC.
- **Avoir pris connaissance, page 4 ou sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), des informations relatives :** aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 juillet 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :  Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

[Redacted]

# DEMANDE DE LICENCE 2015-2016

➤ **Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - A CONSERVER PAR L'ADHERENT**

➤ Club

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de **modifications** concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

## ADRESSE MAIL

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.

**Cher adhérent, chère adhérente,**

*Vous venez de remettre votre demande de licence à votre Club.*

- *Si votre Club la demande par internet, votre inscription est immédiate et vous pouvez alors participer sans attendre aux compétitions, passage de grades, stages, formation, ... avec une simple attestation de licence téléchargeable par vos responsables sur le site extranet de la FFKDA ou que vous recevrez par mail si votre adresse mail est correctement renseignée.*
- *Si votre Club ne la demande pas par internet, le délai d'inscription est plus long en fonction du nombre de licences à traiter manuellement à la Fédération.*

Les informations relatives à la notice d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

➤ **NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) : M.  Mme  Mlle

▼ NOM  ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année  **Important !** Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.

▼ N°  ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.  ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Etage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit  ▼ Code postal  ▼ Commune

▼ Téléphone 1  ▼ Téléphone 2  ▼ Code style (voir p. 3)

➤ Adresse e-mail du licencié ou de son représentant légal (**IMPORTANT : merci d'écrire très lisiblement EN MAJUSCULE**)  @

## ➤ LE SOUSSIGNE DECLARE

- **Adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA.
- Régler la somme de **36 € TTC** (licence : 35,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC).
- **Avoir pris connaissance, page 4 ou sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 juillet 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date  Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

- **Refuser d'adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA ; **dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.**
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 35,25 € TTC.
- **Avoir pris connaissance, page 4 ou sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr), des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 juillet 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date  Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

# VOS LIENS AVEC LA FÉDÉRATION

Votre comité départemental, votre ligue ou la fédération sont à votre écoute et à votre disposition par l'intermédiaire de votre club auquel nous adressons régulièrement des informations.

Vous pouvez également nous contacter ou consulter les informations sur les supports suivants :

**1 Contact :**  
FFKDA – 39, rue barbès –  
92 120 Montrouge / Tél : 01 41 17 44 40 /  
info@ffkarate.fr

**2 Le site internet de la FFKDA :**  
www.ffkarate.fr

**3 le magazine officiel** en version papier  
(sur abonnement) ou en ligne  
www.officielkaratemagazine.fr



**4 Les pages facebook officielles :**   
facebook.com/ffkda  
facebook.com/EquipeDeFranceKarate

**5 La page Twitter :**   
Twitter.com/ffkarate

**6 La WebTV :**  
dailymotion.com/ffkarate



## ABONNEZ-VOUS!

5 NUMÉROS PAR AN AU PRIX  
EXCEPTIONNEL DE 17€  
(AU LIEU DE 22€)

LE SEUL JOURNAL  
**100% KARATÉ**  
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

RENDEZ-VOUS SUR  
[www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

POUR TÉLÉCHARGER  
VOTRE BULLETIN  
D'ABONNEMENT